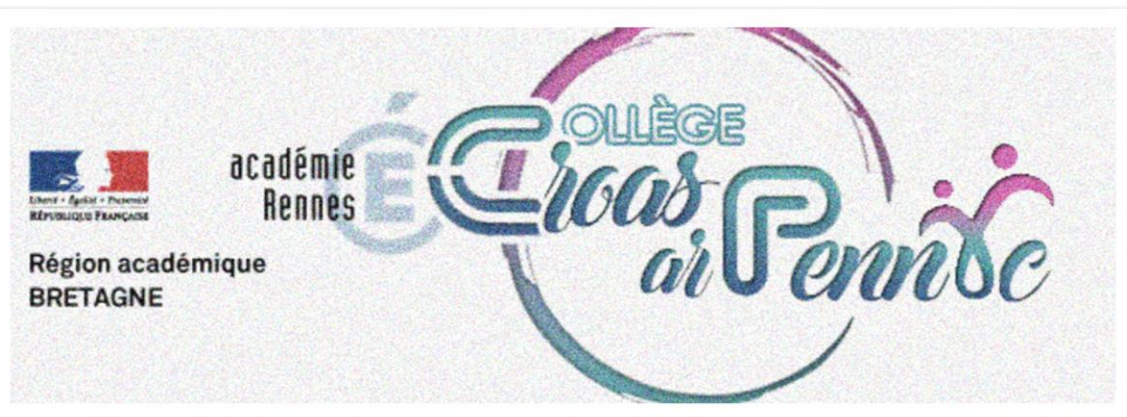


Réunion Responsables 3è

Collège Croas ar Pennoc – 9 septembre 2021



Points abordés temps 1 : plénière

- Le contexte sanitaire de rentrée
- Le projet de séjour en Normandie
- Examen du DNB
- Procédure orientation l'année de 3è
- Stage en entreprise

Points abordés temps 2 en classe → Professeurs Principaux

Eleves de 3è – année 2021-2022

- Professeurs principaux :

- Mme. Fourn en 3A

- Mme Helies en 3B

- M Frouin en 3C

- Equipe de direction :

- M.Novel, CPE

- Mme Muderhwa, gestionnaire

- Mme Naspetti, Principale

- Secrétariat :

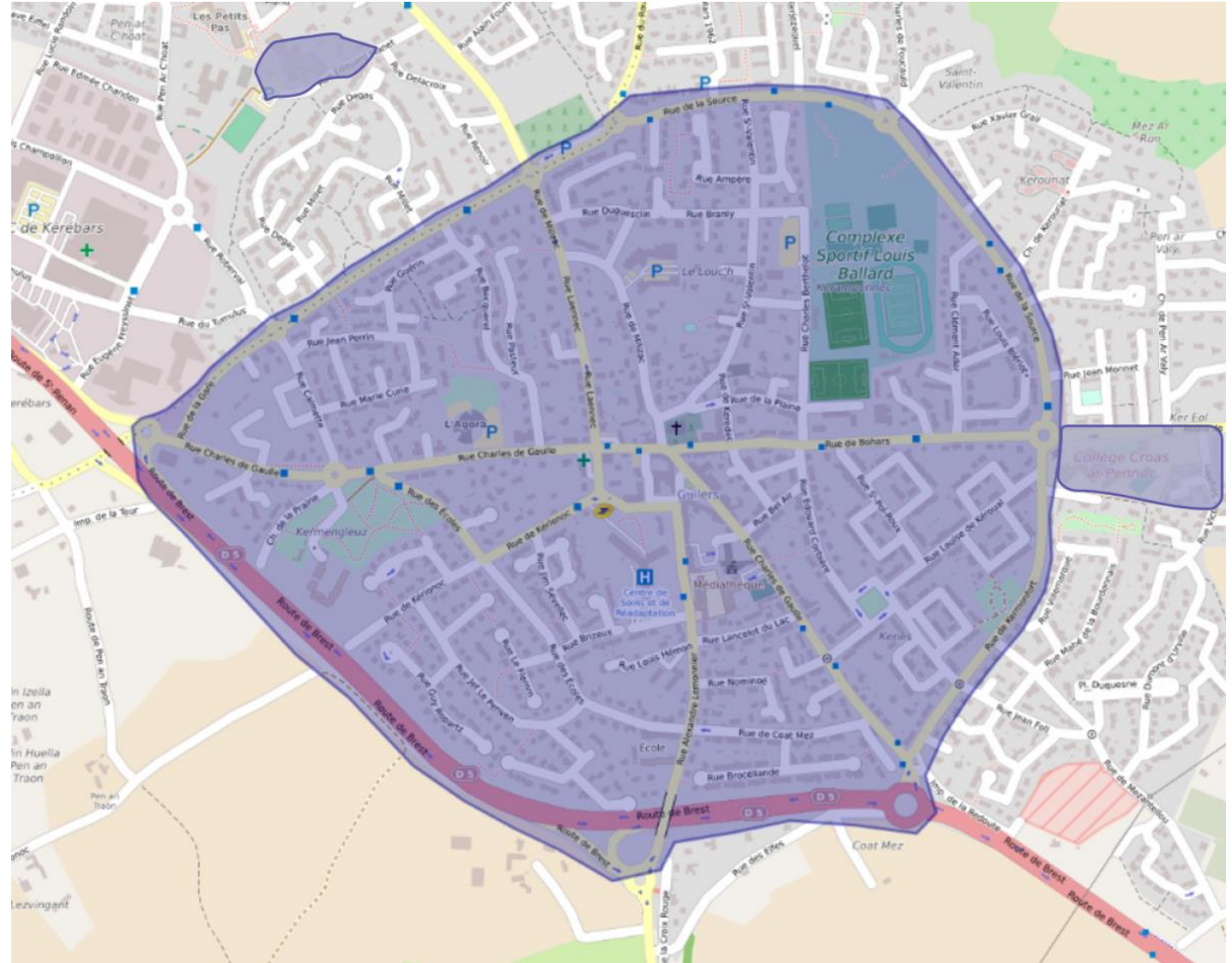
- Mme Berthelé

Psychologue de l'orientation → Mme Sevestre présente au collège le lundi après-midi ou le mardi sur RDV (M.Novel)

Le contexte sanitaire de rentrée

Contexte sanitaire

- Protocole de niveau 2
- Limitation du brassage des élèves dans la cour et au self **par niveau**
- **masque en extérieur** (droit communal) et **masque en intérieur**



Cas d'un élève déclaré positif dans une classe

Recherche des élèves cas contacts

Elèves **cas contacts** schéma vaccinal complet → reprise en classe

Élèves cas contacts non vaccinés → maintien à domicile

le statut vaccinal de l'élève sera communiqué sur la foi d'une attestation de vaccination des parents

Plan de continuité pédagogique : « La continuité pédagogique s'applique également lorsqu'un ou plusieurs élèves sont empêchés de venir en classe et que leur état de santé le permet. Elle repose alors sur des processus similaires (travail en autonomie, envoi de cours ou de documents)

Projet de séjour en Normandie 2021

- Séjour pédagogique de 3 jours à destination des élèves de 3^e
 - présentation
 - dates envisagées : 8-10 Novembre
- Conditions en fonction du contexte sanitaire
- Demande de confirmation de participation

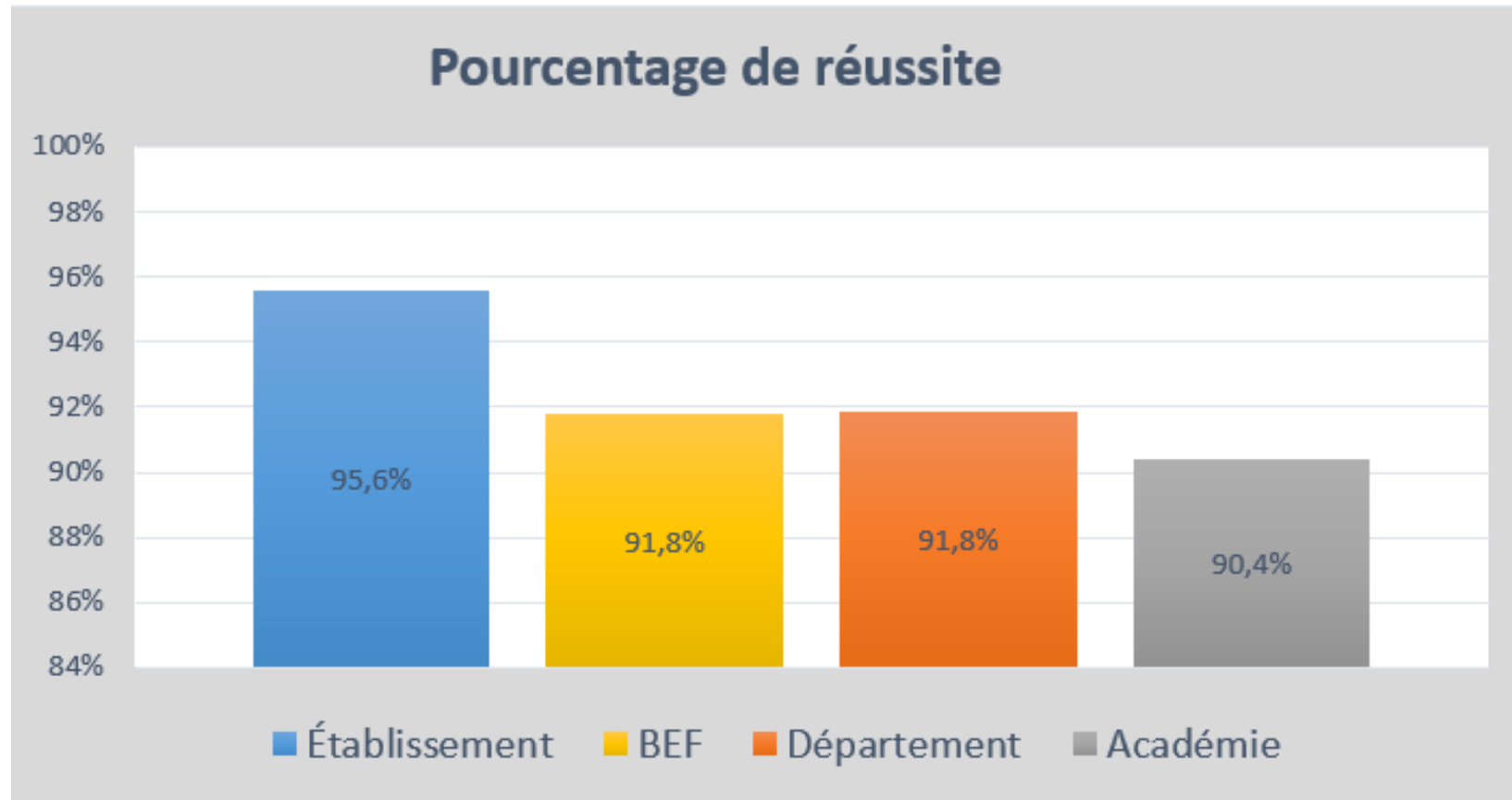
Les sorties et voyages scolaires sont-ils autorisés ?

Les sorties scolaires sans hébergement et voyages scolaires avec nuitée(s) sont autorisés dans le strict respect des conditions sanitaires et de sécurité. Les éventuelles restrictions de déplacement et les règles relatives au passe sanitaire doivent être respectées (voir supra question relative au passe sanitaire lors des sorties scolaires).

Site du ministère MAJ le 1/09

Le DNB et sa préparation

Résultats du DNB session 2021



DNB : Evaluation du socle + évaluation ponctuelle

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral individuel

100 POINTS

25 min.

oral collectif

100 POINTS



Oral de DNB

- projet d'**EPI** (enseignements pratiques interdisciplinaires)
- objet d'étude abordé en [histoire des arts](#).
- sujet en lien avec un **parcours éducatif** (citoyen, avenir, éducatif de santé, éducation artistique et culturelle).

EPI	PARCOURS
Parcours avenir	Parcours avenir
Autobiographie	PEAC
Pompei	PEAC
Photo de presse	Parcours citoyen-PEAC
Energie	PEAC
Courir intelligemment	Parcours santé
Femmes au panthéon	Parcours citoyen -PEAC

Les certifications PIX et EV@LANG

- PIX : certification de compétences numériques.

La certification Pix des **élèves de 3e**, obligatoire cette année scolaire 2021-2022, se déroulera **du 7 mars au 27 mai 2022**.



EV@LANG : test de positionnement numérique en anglais en classe de troisième, « Ev@lang collège ».



Procédure Orientation 3^{ème}

Orientation → Educonnect

- Les téléservices
- Pour y accéder :
- <https://teleservices.ac-rennes.fr/ts>
- <https://www.toutatice.fr>
- Pour le suivi de la scolarité
- Pour l'accès aux cours à domicile
- Les demandes de bourses
- **L'orientation**

<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

L'ORIENTATION & L'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT CLASSE DE 3^e

En 3^e, votre enfant précise son projet d'orientation avec l'aide de ses professeurs, afin de se préparer à la filière d'études dans laquelle il poursuivra son parcours de formation.

LES TROIS GRANDES ÉTAPES DU PROJET

1 LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

OCT. DEC. Informez-vous précisément sur les différentes voies envisageables pour la poursuite de ses études, en continuité du travail qu'il a effectué depuis la 6^e dans le **parcours Avenir**.
Prenez part à un **entretien individuel d'orientation** qui réunit le professeur principal, l'élève et la famille pour un point précis. Un psychologue de l'éducation nationale peut y être associé.

2 LE TEMPS DU DIALOGUE

JANV. FÉV. Connectez-vous au téléservice Orientation ou renseignez la **fiche de dialogue** remise par le collège pour exprimer vos intentions provisoires d'orientation : 2^{ème} générale et technologique, 2^{ème} professionnelle, première année de CAP.

MARS 2^e **conseil de classe** qui formule des propositions provisoires d'orientation.

3 LE TEMPS DU CHOIX

MAI Indiquez vos **choix définitifs** d'orientation par le téléservice Orientation ou la **fiche de dialogue**.
En parallèle, précisez vos **choix de formations et d'établissements** en vous connectant au téléservice Affectation après la 3^e ou en renseignant le dossier papier de demande d'affectation.

JUIN 3^e **conseil de classe** qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.

FIN JUIN DÉBUT JUILLET Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le téléservice Affectation ou l'obtenir auprès de l'établissement.
Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.

L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'**application nationale Affetnet-lycée**, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur prend en compte :

- les vœux de la famille
- le secteur géographique

Il peut aussi prendre en compte :

- les résultats scolaires
- l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - mise à jour février 2020

Orientation : 2 procédures en parallèle l'année de 3è

- **TSO** : téléservice **orientation**
 - → procédure de suivi des demandes d'orientation au cours de l'année de 3è avec suivi du positionnement du conseil de classe en fonction des demandes.
 - Temps forts : 2èTR (intention provisoire avant les Conseils du 2èTR) et 3èTR (intention définitive avant les conseils du 3èTR).
- **TSA** : téléservice **affectation**
 - → demande d'affectation sur les établissements post 3è (LGT – Lpro). Classement des demandes par ordre de préférence – demandes de sections particulières (sections internationales).

Le site internet du collège :



Collège Croas ar Pennoc

Etablissement public local d'enseignement - Collège numérique

Pearltrees

Pronote

ENT
toutatice



Espace privé

Recalculer cette page *

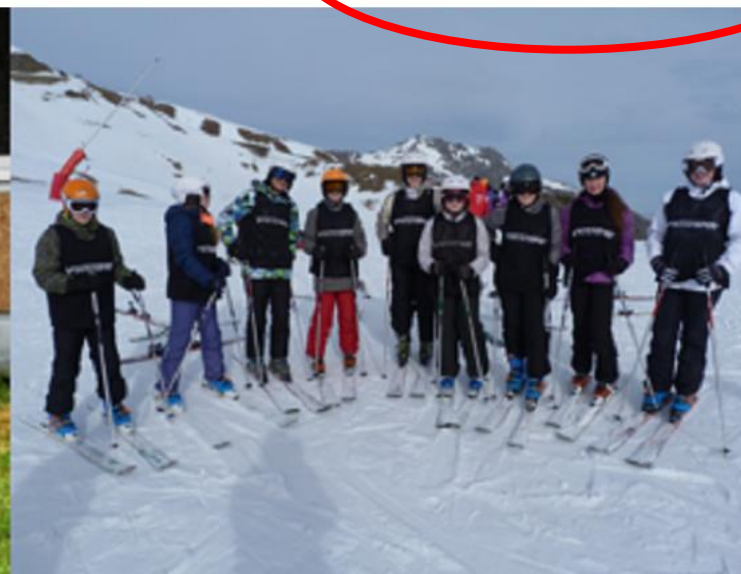
Collège

Enseignements

Parcours et Projets

Examens et Orientation

Ressources et idées



Période de stage en entreprise – Parcours avenir

Dates retenues :

- **Le stage concerne principalement les élèves de 3e, à partir de 14 ans.** Depuis 2019, la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel autorise les élèves de moins de 14 ans, des classes de 4e ou de 3e, à effectuer leur séquence d'observation dans une entreprise régie par le droit privé.
- **D'une durée de 5 jours** consécutifs, individuellement ou collectivement, **il est obligatoire pour tous les élèves de 3e.**
- **Une convention obligatoire**, signée entre l'établissement et l'entreprise ou l'organisme d'accueil, détaille les conditions d'encadrement et de suivi de l'élève, et garantit les conditions de sécurité, conformément aux dispositions du code du travail.

Contexte Covid : La séquence d'observation en milieu professionnel pour les élèves des classes de troisième doit être réalisée au cours l'année scolaire 2021-2022. Lorsque le stage s'effectue dans une structure dont les professionnels sont tenus de détenir le passe sanitaire ou sont soumis à l'obligation vaccinale, les élèves doivent respecter ces obligations.

La campagne de bourse au collège



LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1** Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte EduConnect ou  France Connect
<https://teleservices.education.gouv.fr/>
Je clique sur "Bourse de collège" et j'arrive sur le service.
- 2** Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- 3** Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- 4** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

du 2 septembre au 21 Octobre

Partie 2 : réunion en salle

- Professeurs principaux :

→ Mme. Fourn en 3A	→ salle 02
→ Mme Helies en 3B	→ salle 04
→ M Frouin en 3C	→ salle 08